



Bulletin d'engagement : **1000 VIRAGES au gré du Drac** Limité à 12 équipages Fin des inscriptions 31 mars 2019 Date : 20 au 22 septembre 2019

Organisateurs : Maïa et Didier PERNET – [dmpcr73@orange.fr](mailto:dmpcr73@orange.fr) – Michelle et Roger JEANJEAN

Téléphone : 06 07 21 37 71

Accueil des participants : le jeudi 19 septembre à partir de 17h30

À : Hôtel des Trois Massifs - 2 rue de l'Europe – 38640 CLAIX – 04 76 98 84 54

	Pilote	Copilote	Véhicule
Nom			Marque
Prénom			Type
Adresse			Cylindrée
Ville			Année de mise en circulation
Code postal			Cie d'assurance
Téléphone portable			N° police assurance
Adresse @ courriel			N° adhérent MGCF

**Un acompte de 200.-€ est demandé pour réservation avec débit au 31 mars le solde encaissé fin août**

Montant de l'engagement membre MGCF équipage de 2 personnes chambre double **750 €** 1 personne single **460 €**

Montant de l'engagement non membre équipage de 2 personnes chambre double **780 €** 1 personne single **490 €**

Merci de préciser selon disponibilité lit double lit jumeaux

Les chèques sont à **libeller au nom du MGCF** ou par transfère bancaire Société Générale Paris Messine

IBAN (FR76 3000 3038 4500 0372 7125 758) BIC Adresse SWIFT :SOGEFRPP

(joindre une copie de l'ordre de virement bancaire signé et émis pour le montant total)

**Modalités d'annulation et de remboursement**

\*\*\*30 jours avant le départ 80% de remboursement

\*\*\*15 jours avant le départ 50% de remboursement

\*\*\* 1 jour avant la date aucun remboursement ne sera effectué

\*\*\*Un départ pendant la manifestation, ne peu droit à aucun remboursement partiel

\*\*\* Les remboursement seront effectués exclusivement par virement bancaire.(RIB à fournir dans ce cas)

Le bulletin d'engagement, le paiement, la copie du règlement signé sont à adresser à :  
**Didier PERNET -le Mollard rue du Ravarin – 73300 Albiez Montrond**

**Signature et mention manuscrite lu et approuvé obligatoire**

**A la date de la participation, je précise que je possède un permis de conduire valide Une attestation d'assurance à jour de règlement et un contrôle technique valable**